

REVUE DE PRESSE

6 avril 2022

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

ACTUALITÉS

Un protecteur de l'élève plus près des « réalités autochtones » ?

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a déposé mardi trois amendements visant à adapter le nouveau protecteur national de l'élève à la réalité des Premières Nations. Le gouvernement maintient toutefois son refus de créer un protecteur de l'élève autochtone, malgré les critiques des Premières Nations et des partis de l'opposition, qui dénoncent une « occasion ratée » de faire un geste de réconciliation. Selon la nouvelle version, les organisations scolaires autochtones seront d'abord consultées pour la nomination de tous les membres du comité chargé de mettre en place les protecteurs de l'élève régionaux. Un second amendement précise que le protecteur de l'élève doit en tout temps tenir compte de la réalité des Autochtones, par exemple en faisant traduire des documents ou en offrant des services d'interprète. Un autre amendement concerne les écoles naskapiés.

Le Devoir



ENQUÊTE SUR DES ENTRAÎNEURS DE BASKETBALL DES ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT S'IMPATIENTENT

HENRI OUELLETTE-VÉZINA, ALICE GIRARD-BOSSÉ, HUGO PILON-LAROSE
LA PRESSE

Deux mois après que trois entraîneurs de basketball de l'école secondaire Saint-Laurent ont été accusés de crimes sexuels, des enseignants et le syndicat déplorent que la direction ne leur ait donné aucune information sur l'enquête gouvernementale en cours. L'enquêteur vient toutefois d'entamer des démarches en ce sens, selon le syndicat.

« On est découragés. Des enfants [auraient] été agressés sexuellement dans notre école par des adultes et nous, on ne nous questionne pas. C'est une exclusion totale de notre propos, et c'est inacceptable », affirme l'un des enseignants avec qui *La Presse* s'est entretenue et qui a requis l'anonymat par crainte de représailles.

Selon nos informations, plusieurs enseignants ont cherché à savoir comment parler à l'enquêteur affecté au dossier lors d'une assemblée générale qui s'est tenue vendredi dernier avec des représentants du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB). Le directeur de l'école Saint-Laurent, René Bernier, aurait alors affirmé qu'il n'en savait rien.

Des professeurs ont finalement mis la main sur l'identité de l'enquêteur en question. Il s'agit de Philippe Côté, qui travaille à la Direction des enquêtes au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. « En

prenant contact avec lui, on a réalisé que l'enquêteur n'avait pas le droit de communiquer avec nous, et que c'était plutôt à nous de communiquer avec lui. Mais on n'a jamais été informés de ça », déplore cet enseignant.

« Tout ça fait partie de l'omerta de notre commission scolaire, de notre école. On est toujours gardés dans le noir », dénonce-t-il.

AUCUNE SURPRISE POUR LE SYNDICAT

« Je ne suis pas surprise de ce que les enseignants disent, parce que nous-mêmes, comme syndicat, on a eu énormément de difficultés à avoir de l'information de la part du centre de services », a déclaré Mélanie Hubert, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal, en entrevue avec *La Presse*.

Dans les jours qui ont suivi les arrestations, elle avait demandé au centre de services scolaire des détails sur l'enquête et son déroulement. « À ce jour, on n'a pas eu de suivi de la part de l'employeur », a-t-elle lancé.

Vendredi dernier, l'enquêteur serait lui-même entré en contact avec le syndicat, afin de demander qu'un appel à tous les enseignants soit fait. « J'ai reçu les dernières informations aujourd'hui et j'étais justement en train de regarder comment on allait

transmettre l'information autant aux enseignants qu'aux anciens enseignants de l'école Saint-Laurent », a dit Mme Hubert.

Elle a ajouté que les employés étaient « fâchés » et « se sentaient laissés à eux-mêmes » lors de la rencontre avec la direction qui s'est tenue vendredi.

« [Les employés de l'école] ont hâte de savoir comment contribuer à l'enquête et se sentir en confiance avec le processus en cours. »

— Mélanie Hubert, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal

La députée libérale de la circonscription de Saint-Laurent, Marwah Rizqy, craint pour sa part qu'une méfiance s'installe à l'école envers l'enquête et qu'elle mène à une « perte de confiance ». Selon elle, « l'heure est grave », et le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, doit informer les enseignants de la procédure à suivre s'ils ont des informations à transmettre.

Mme Rizqy demande également à l'enquêteur du ministère de « se déplacer à l'école Saint-Laurent pour se présenter, remettre sa carte d'affaires à l'ensemble du personnel, des parents et des élèves, et rétablir un climat de confiance ».

« Ça nous prend une date butoir pour rendre compte de la situation complète à l'école Saint-Laurent et mettre fin à l'omerta », exige la députée, qui souhaite que les membres de la direction de l'école qui étaient en poste au moment où les faits allégués avec les entraîneurs sont survenus soient suspendus avec solde le temps de l'enquête.

« Il faut rétablir un climat de confiance pour permettre aux gens de délier leur langue. J'ai besoin que le ministre de l'Éducation comprenne l'ampleur de la situation », affirme Mme Rizqy, qui a elle-même joué au basketball pendant son parcours scolaire.

« RIEN N'EST NOMMÉ »

Des enseignants de l'école Saint-Laurent souhaitent pour leur part « un ménage » au sein de l'établissement. « Comment les profs peuvent avoir le goût de venir se confier à la direction, quand elle-même a protégé Daniel Lacasse [le responsable du programme de basketball féminin] par le passé, et qu'elle continue à faire perdurer le silence », dit l'un de ceux rencontrés par *La Presse*.

« Si des filles, qui [auraient] été complètement détruites et abusées, ont trouvé le courage de parler, je trouve que nous, les adultes, on devrait le faire aussi. »

— Un enseignant de l'école Saint-Laurent ayant requis l'anonymat

« On veut que tout ça, cette omerta, cette situation inacceptable, ça éclate, pour que les jeunes qui s'en viennent puissent étudier dans une atmosphère respectueuse. Il faut que le problème se dise pour qu'on puisse le réparer. Mais actuellement, personne ne dit rien : rien n'est nommé. Et des enfants [auraient] été abusés. On ne veut plus faire partie de ça », ajoute un autre enseignant.

En fin d'entretien, un autre affirme carrément : « Il n'y a plus grand monde qui croit à cette enquête-là. Il y a beaucoup de profs qui sont désabusés. Juste le fait qu'il y ait un enquêteur et que notre directeur nous dise qu'il n'est pas au courant, pour nous, ça dit tout. »

PEU DE RÉPONSES DES AUTORITÉS

Interpellé par *La Presse*, le CSSMB s'est contenté d'une réponse laconique, mardi. « L'enquête en cours est entièrement menée par le ministère de l'Éducation, qui détermine l'échéancier et les moyens à déployer dans le cadre du processus de cueillette d'informations et celui-ci peut entrer en contact avec toutes les personnes qu'il jugera opportun », a affirmé la porte-parole Annie Bourassa.

L'enquêteur Philippe Côté a quant à lui affirmé qu'il n'était pas non plus « disposé à commenter le processus » à ce stade-ci. « Vous comprenez que je suis tenu au devoir de discrétion à ce sujet », a-t-il écrit à *La Presse*.

Par courriel, le ministère de l'Éducation est demeuré tout aussi prudent. Sa porte-parole, Esther Chouinard, a indiqué que le gouvernement « ne commente pas le déroulement des enquêtes en cours ».

Québec a toutefois rappelé qu'il existe deux façons de participer à l'enquête. Il est d'abord possible de « solliciter un entretien » avec l'enquêteur Philippe Côté, en écrivant directement à signalements@education.gouv.qc.ca, ou encore en remplissant un formulaire de manière anonyme au <https://denonciation.education.gouv.qc.ca/>.

L'affaire de l'école Saint-Laurent en quelques dates

• 2 février 2022 : Trois entraîneurs de basketball de l'école secondaire Saint-Laurent, à Montréal, soupçonnés de crimes de nature sexuelle envers deux mineures, sont arrêtés.

• 3 février : Les trois *coachs* sont accusés de divers crimes sexuels. Daniel Lacasse, responsable du programme de basketball de Saint-Laurent, est accusé d'exploitation sexuelle. Les deux autres entraîneurs, Robert Luu et Charles-Xavier Boislard, font face à des accusations de contact sexuel, d'incitation à des contacts sexuels et d'agression sexuelle. M. Boislard est aussi accusé d'exploitation sexuelle.

• 4 février : *La Presse* rapporte peu avant un climat « hyper nocif », marqué par les agressions verbales et l'intimidation, qui régnait au sein du programme de basketball féminin.

• 7 février : Une coalition d'organismes réclame l'adoption « rapide et urgente » d'un projet de loi pour « prévenir et combattre » les violences sexuelles en milieu scolaire. Le centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB) annonce le même jour l'ouverture d'une enquête, qu'il abandonnera finalement quelques semaines plus tard.

• 8 février : Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, déclenche une enquête gouvernementale sur le cas de l'école Saint-Laurent. Peu après, la ministre déléguée à l'Éducation, Isabelle Charest, annonce l'ouverture

d'une enquête sur la « manière » dont Basketball Québec a géré la situation.

• 9 février : Le ministère de l'Éducation assure que ce jour-là, une lettre du Directeur des enquêtes a été transmise au directeur général du CSSMB, Dominic Bertrand, pour « annoncer la tenue de l'enquête ».

• 23 février : La députée libérale de Saint-Laurent, Marwah Rizqy, demande à Québec de « suspendre avec solde », le temps que le

gouvernement mène son enquête, « les membres actuels et les anciens membres de la direction impliqués dans les allégations d'abus sexuels et psychologiques » à l'école secondaire Saint-Laurent.

• 2 mars : *La Presse* rapporte qu'un regroupement d'anciennes joueuses de basketball a mis sur pied la Coalition des grandes sœurs du sport. Sa mission : mettre fin à la « culture du silence » qui règne dans le sport, dans la foulée de l'affaire Saint-Laurent.

• 24 mars : Une dizaine de femmes se réunissent au palais de justice de Montréal, en marge d'une audience en prévision du procès des accusés, pour soutenir les victimes de violence sexuelle.

ENTRE 2 ET 8 %

Proportion des athlètes qui subissent au moins une violence sexuelle en contexte sportif. Les deux tiers des victimes ont moins de 18 ans.

Source : Institut national de santé publique du Québec



TÉMOIGNAGE

FINIR LE SECONDAIRE SANS ÉDUCATION SEXUELLE

FRÉDÉRIQUE BOUVIE

RÉLÈVE DE CINQUIÈME SECONDAIRE DANS UNE ÉCOLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL

Le 27 mars dernier, j'ai lu une chronique dans *La Presse* sur l'éducation sexuelle des enfants au primaire¹. La chroniqueuse Rose-Aimée Automne T. Morin écrivait sur le programme implanté dans les écoles primaires du Québec. J'ai été agréablement surprise par ce que j'ai lu. Surprise, parce que je ne connais pas du tout la même réalité.

Je ne suis ni une spécialiste, ni une journaliste, ni une adulte qui aurait une quelconque crédibilité. Je ne suis qu'une fille de 16 ans qui aimerait comprendre. Comprendre pourquoi, après cinq ans passés dans une école secondaire, je n'ai assisté qu'à un maximum de quatre cours d'éducation sexuelle. Je suis enchantée que nous éduquions les enfants sur le consentement et les différentes réalités familiales, mais devrions-nous nous contenter de cela ?

En parlant de consentement, je suis prête à parier qu'il n'y a pas une fille de mon âge à Montréal qui ne connaît pas au moins une histoire. Une histoire de – pour ne pas dire d'agression sexuelle – comportements déplacés qui ont mis mal à l'aise une adolescente qui s'en souviendra pour le reste de sa vie. Il est donc d'autant plus important que nous apprenions aux enfants la notion de consentement, mais nous, adolescents et adultes, n'avons pas eu accès à une telle éducation.

Pourtant, nous sommes les acteurs de cet enjeu de société.

Comment expliquer que les jeunes qui vivent leurs premières expériences romantiques et sexuelles ne reçoivent que très peu, sinon pas du tout, une éducation sexuelle ? Tout cela sans parler des réalités de la communauté LGBT qui ne sont pas connues ni enseignées.

Dans ma classe seulement, il y a au moins trois personnes qui ne sont pas cisgenres, c'est-à-dire qui ne s'identifient pas au genre qui leur a été attribué à la naissance. Trois dans une seule classe, ça pourrait paraître beaucoup, mais c'est ma réalité et celle des jeunes qui m'entourent. Nous savons utiliser correctement les pronoms, nous savons que quand une personne est en couple, ça ne veut pas nécessairement dire qu'elle est hétéro ou gaie.

Nous savons surtout que ceux d'entre nous qui font partie de la communauté LGBT vont vivre de la discrimination parce que nous ne recevons aucune éducation sur le sujet.

Je n'accuse pas les enseignants, je n'accuse pas la direction, je n'accuse pas le gouvernement. Je fais part d'un problème qui existe et qui pèse. Je ne crois pas qu'il y ait un responsable, que des gens soient de

mauvaise foi. Pourtant, je ne crois pas qu'il soit normal que je doive éduquer mon père enseignant sur la réalité de ses élèves de la communauté LGBTQIA+ parce qu'il n'a reçu aucune formation sur le sujet. Je ne crois pas que la seule raison pour laquelle j'ai pu lui donner des cours en urgence devrait être parce que j'ai regardé *Sex Education*, que j'ai des amis trans et que je me suis informée sur l'internet.

Je ne suis pas la seule à être au courant du manque d'éducation sexuelle au secondaire. L'année dernière, en pleine pandémie, le conseil d'élèves de mon école a formulé un merveilleux projet pour pallier les lacunes du programme. Le concept était simple : un groupe d'élèves de cinquième secondaire formés par un organisme donnerait des ateliers aux élèves de 3^e et 4^e secondaire. Un forum de discussion anonyme serait créé pour répondre aux questions de ceux qui ne voulaient pas les poser en public. Des spécialistes seraient présents à l'école le plus souvent possible. Je ne sais pas où en est ce projet aujourd'hui. A-t-il été abandonné ? Est-il sujet à des discussions interminables ? Je n'en sais rien.

Ce que je sais en revanche, c'est que je recevrai mon diplôme d'études secondaires dans moins de trois mois et que je n'ai toujours pas reçu une éducation sexuelle adéquate.

J'aurais pu parler de tellement plus.
J'aurais pu écrire sur le fait que les

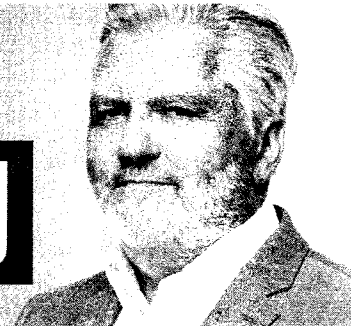
toilettes non genrées à l'école sont très rares, sur le fait que le plaisir féminin est méconnu parce que personne n'en parle, sur le fait que les douleurs menstruelles sont encore un sujet tabou. Je m'en tiendrai à ça : à quoi ça sert d'éduquer les enfants de moins de

10 ans sur la notion consentement et les différentes réalités familiales si les adultes d'aujourd'hui et de demain ne les connaissent pas, non par mauvaise foi, mais par manque d'éducation ?

RICHARD

MARTINEAU

richard.martineau@quebecormedia.com



Non, les jeunes anglos ne sont pas bilingues!

Ouf, enfin!

Le Parti libéral du Québec s'est excusé pour l'horrible – que dire : terrible! – affront qu'il a fait aux anglophones du Québec.

TROIS COURS EN FRANÇAIS!

Imaginez-vous qu'il y a une dizaine de jours, le PLQ a proposé que...

(Je tremble juste à y penser, je ne peux pas imaginer que le grand parti de Jean Lesage et de Robert Bourassa soit tombé si bas...)

Imaginez, donc, que le PLQ a...

(Pas étonnant que le *Montreal Gazette* a mis cette histoire en première page hier, on n'a pas vu pareil affront fait à la communauté anglophone du Québec depuis que Pauline Marois a dit « Don't be inquiète »...)

Bref, croyez-le ou non, mais le PLQ a proposé...

(Allez, courage, Richard, écris-le, même si ça fait mal...)

Que les anglophones qui fréquentent un cégep du réseau anglais suivent obligatoirement trois cours en français s'ils veulent obtenir leur diplôme d'études collégiales!!!!

Pas un! Pas deux!

Trois!!!!

Et on ne parle pas ici des cours de français langue seconde, non!

Mais des cours de maths, de chimie, de philosophie, d'histoire, de géographie!

Totally in French!

C'est le ministre Simon Jolin-Barrête qui a eu cette idée.

Mais lorsqu'il a déposé son amendement à la loi 96, le 23 février dernier, il a pris soin de spécifier que l'obligation de suivre trois cours en français dans les cégeps anglais ne visait que les allophones et les nouveaux arrivants.

Mais Dominique Anglade (qui cherche désespérément une façon de ramener les francophones dans son parti) a prié le gouvernement d'aller plus loin!

Et d'étendre cette obligation aux Québécois qui font partie de la « communauté historique anglophone du Québec » (donc, qui ont le droit de fréquenter les écoles primaires et secondaires en anglais)!

Même le PQ n'en revenait pas!

FLABBERGASTÉS

Vous pouvez imaginer la réaction

des anglos...

Ils ont crié à la trahison!
« Quoi? Le PLQ veut que nos enfants soient obligés de suivre trois cours en français au cégep? But it's horrible! Terrible! Unacceptable! »

Vous vous demandez pourquoi les anglos du Québec sont si fâchés?

Simple : parce que selon le président de la Fédération des cégeps, 35 % des 29 000 étudiants inscrits dans les cinq collèges anglophones du Québec ont une maîtrise insuffisante de la langue française.

(En Techniques en soins infirmiers, ce pourcentage grimpe à 57,4 %, et à 85,9 % en Techniques d'éducation à

l'enfance!)

Si on obligeait les étudiants des cégeps anglais à suivre trois cours en français pour obtenir leur diplôme, des milliers d'entre eux couleraient!

Avant-hier, le PLQ a présenté ses excuses à la communauté anglophone d'avoir « péché » par excès de zèle, mais le mal est fait...

EXCUSE MY FRENCH

Savez-vous ce que cette histoire nous apprend?

Que la communauté anglophone nous ment. En pleine face. Depuis des années.

On ne cesse de nous dire que les jeunes anglophones du Québec sont bilingues. Encore plus que les Québécois francophones!

Or, c'est faux, archi faux.

Les chiffres sont clairs : des milliers d'étudiants inscrits dans un cégep anglais ne maîtrisent pas le français!

Comme Michael Rousseau!

Quand les représentants de la communauté anglophone du Québec vont-ils nous présenter leurs excuses?

ALBI HYUNDAI.COM
2 P. 888-441-1111
POUR LE PRÉSENTIF, C'EST FRANÇAIS!
0,99
VENUE DÉCOUVREZ 2022
ALBI 1.8 HDS
79 905 \$ TTC
22038 \$
LA MEILLEURE TRANSACTION
ON VOUS ATTEND!

Students, parents worry about impact of French CEGEP courses

KATHERINE WILTON

Since moving to Quebec from Nova Scotia almost five years ago, Trina Hubley's daughter has been working diligently to become proficient in French.

Her daughter's high school brought in extra resources and Hubley hired a private French tutor.

Isabella Hubley is now in Grade 10 and has made good strides learning her second language, her mother says.

But if her daughter is required to take three of her CEGEP classes in French, there's no way she would pass, Hubley said. "You can't say thanks for trying hard for five years and now we're going to fail you."

But that's what Hubley fears will happen if Bill 96 is adopted by the National Assembly this spring.

An amendment approved by the committee studying the bill would require all students attending English CEGEPs to take three classes in French, in addition to two second-language courses students must pass to graduate.

The Quebec Liberal Party, which insisted the new curriculum apply to anglophones as well, reversed course on Monday after an outcry from the province's English-speaking community and CEGEP administrators.

The party has asked the government to withdraw the amendment from the bill, which requires unanimous consent from the culture and education committee.

Many parents and students are worried that taking three CEGEP courses in French will lower their R-score and prevent them from being admitted to competitive university programs.

Other parents, whose children are having learning difficulties, fear their children may fail the courses.

If Quebec wants to increase French instruction in English CEGEPs, it needs to beef up the French curriculum in primary and secondary schools first, Hubley said.

"It has to be done in a respectful, conscious manner," she suggested. "Going from nothing to three courses is insane. They should start with a with a 10-year or five-year goal and put (more French instruction) in (the lower grades)."

With Quebec's labour shortage and low birthrate, it's inevitable that newcomers will include anglophones from other provinces. "We are trying to have a renewal of people in Quebec and that's going to include anglophones," Hubley said.

As a federal civil servant who lives in Gatineau, she and her daughter understand the importance of knowing both languages.

"She's trying the best she can, but (the amendment) would penalize her for the rest of her life," Hubley said.

If the amendment is not removed from Bill 96, English-language CEGEPs will have to work with the Ministry of Higher Education to set a realistic time frame that doesn't prejudice English CEGEP students, said Russell Copeman, executive director of the Quebec English School Boards Association.

To mitigate the effects of the provision, the ministry could choose to exclude the three French courses from the R-score and give exemptions to students with special needs, Copeman suggested.

If the three courses in French become mandatory, English school boards would have to contemplate changes to the curriculum to improve second-language skills, he said.

"I think it's safe to say that the English elementary and secondary network needs to think about how to help students prepare for this eventuality," Copeman said. "That's going to take years."

Christian Corno, the director general of Marianopolis College, said the level of bilingualism among anglophone students at his school has improved over the past 10 years, but he said there's still "work to be done."

"Not mastering French is an obstacle for workers to get jobs," he said. "That has been recognized." kwilton@postmedia.com



Racisme: «Hockey Outaouais continue de ne pas faire sa *job*»

DANIEL LEBLANC

LE DROIT

Une troisième affaire de racisme en quelques jours éclabousse le monde du hockey mineur en Outaouais. Un quatrième joueur noir soutient avoir été ciblé par des propos offensants et son père déplore qu'Hockey Outaouais «continue de ne pas faire sa *job*» même après s'être retrouvé autant sur la sellette. Pour lui, c'est un peu la goutte qui vient de faire déborder le vase.

Jean Bosco Citegetse affirme avoir porté plainte auprès de l'organisation à la suite d'un incident survenu lors d'un match bantam BB disputé au Stade Pierre-Lafontaine samedi dernier et opposant les Loups des Collines, l'équipe au sein de laquelle évolue son fils Blesson Ethan, aux Voisins de Papineau.

«L'un de ses coéquipiers a entendu un joueur adverse dire le mot en N à mon fils. Rapidement, il a informé notre entraîneur (Stéphane Labelle, aussi président de l'Association de hockey mineur des Collines de l'Outaouais), qui a par la suite validé l'histoire et m'a appelé pour savoir quelles étaient mes intentions. J'ai déposé une plainte à l'association, qui l'a par la suite transférée à Hockey Outaouais. Plus de tels cas seront dénoncés, plus ça fera une différence. Le même genre d'histoire se répète, à un moment donné il faut agir», indique le père de famille.

Dans sa plainte, M. Bosco Citegetse précise entre autres que les organisations sportives «ne sont pas sans savoir que les propos racistes et rabaisants n'ont pas leur place dans la société canadienne», portent atteinte à la dignité humaine et devraient être tolérés sous aucune considération.

Compte tenu des autres incidents rapportés dans les médias au fil de la dernière semaine, il dit s'expliquer très mal pourquoi Hockey Outaouais n'a pas agi pour ramener «les entraîneurs et les joueurs des Voisins de Papineau à la raison», par exemple avec une sanction comme une suspension.

Un simple courriel automatisé

Depuis samedi, l'homme affirme n'avoir reçu de la part de Hockey Outaouais qu'un simple courriel automatisé lui suggérant de détailler sa plainte dans un formulaire disponible en ligne. Il s'interroge sur le message que laissent planer les autorités en n'agissant pas plus promptement.

«C'est le même genre d'histoire que les autres, je le comprends, sauf que le fait que les gens continuent de se faire dire de telles insultes, selon moi, c'est parce que Hockey Outaouais ne fait rien. Il faut une certaine imputabilité. Ils disent que c'est tolérance zéro, mais si on avait agi dès le départ, s'il n'y avait pas eu une impunité, si on avait demandé à ces jeunes de cesser, ça ne se répèterait pas. Là où ça ne bouge pas, c'est à Hockey Outaouais, leur inaction fait que ce genre de chose se répète. Qu'ils y croient ou pas, ils doivent poser de questions et au moins faire une enquête. Quand un autre joueur entend de tels propos, l'idée de dire que l'arbitre ne les a pas entendus et ne peut donc rien faire n'a pas de sens», soutient M. Bosco Citegetse.

Selon lui, «les règles sont là, les punitions aussi», mais elles ne sont pas appliquées et il ne saurait dire pourquoi.

Le père tient à rappeler que les hockeyeurs visés pour avoir tenu des propos racistes ces derniers jours n'ont pas cinq ou six ans et qu'il s'agit «de jeunes de 13, 14, 15 ans qui savent ce qu'ils font».

Ce dernier ne jette par ailleurs aucunement le blâme sur l'entraîneur de son garçon de 14 ans, qui, dit-il, a fait un excellent travail en discutant avec lui et en lui conseillant de se tourner vers le processus de dénonciation en place.

« Ils doivent commencer à prendre les choses au sérieux. Ils ne semblent pas comprendre l'impact que ça peut avoir (de telles paroles) sur les jeunes qui en sont victimes. Ça a un impact sur le moral, l'estime de soi et même sur l'envie de continuer à pratiquer un sport qu'ils aiment tant. »

— Jean Bosco Citegetse

Prendre les choses au sérieux

Sa principale source de frustration vient des instances supérieures comme Hockey Outaouais, réitère-t-il.

«Ils doivent commencer à prendre les choses au sérieux. Ils ne semblent pas comprendre l'impact que ça peut avoir (de telles paroles) sur les jeunes qui en sont victimes. Ça a un impact sur le moral, l'estime de soi et même sur l'envie de continuer à

pratiquer un sport qu'ils aiment tant. Il faut en parler, j'ai espoir qu'ils vont commencer à faire leur job», martèle-t-il.

Si M. Bosco Citegetse dit comprendre totalement que certains joueurs (comme Koby Francis et Anthony Allain-Samaké) décident carrément de quitter leur équipe en raison de propos racistes, il affirme que son fils Blesson Ethan ne songe pas à poser un tel geste bien que déçu de la tournure des événements. La différence est aussi que les propos ne viennent pas de ses propres coéquipiers, «chose qui fait encore plus mal», à son avis.

«Ce n'est pas la première fois qu'il est ciblé par des propos racistes, que ce soit à l'école ou au hockey. Je lui ai même déjà dit: ne t'inquiète pas, concentre-toi sur ton match, on ne voulait pas en faire un cas. Parfois aussi, ceux qui en sont victimes à cet âge-là préfèrent encaisser plutôt que de le dire aux parents, à un prof, aux entraîneurs, de peur que les autres se fâchent, parce qu'ils préfèrent rester dans le groupe, ne pas être isolés. Sauf que la seule façon d'avoir espoir de mettre fin à ça, c'est de dénoncer. Quand on a vu la multiplication des cas (dans les médias) et qu'il n'y avait pas d'action, on s'est dit qu'il fallait en parler», lance le résident de Cantley.

L'homme soutient aussi que son approche avec son fils par rapport à cette réalité a toujours été basée sur la victoire face à l'intimidation et au racisme.

«C'est de ne pas abandonner, de ne pas leur laisser de terrain, car ils veulent entrer dans (ta) tête. Je l'encourage toujours à continuer et à ne pas donner le contrôle aux gens qui insultent

les autres, sinon ils auront gagné. [...] Quand on est membre d'une communauté racisée, c'est un combat continu, que ce soit à l'aréna, sur un terrain de soccer ou au travail, même s'il est vrai qu'on a fait des pas de géant. Je ne m'attends pas à ce que du jour au lendemain, ça s'arrête. En 2025, on va peut-être encore parler de ce genre de situation, mais j'ai espoir que ça s'arrête un jour. Il faut faire de l'éducation et dénoncer, personne ne mérite de se faire traiter de la sorte», s'exclame-t-il.

Pas de commentaires

Invité à réagir, le président de Hockey Outaouais, Pierre Montreuil, a indiqué mardi que l'organisation ne ferait pas de commentaires et ne donnerait pas d'entrevue sur cette autre situation, s'en remettant au communiqué publié lundi. On réitère travailler avec Hockey Québec pour la suite des choses.

«Dénoncer demeure la seule option pour faire avancer les différentes causes et le concept de respect doit s'appliquer. Le milieu du sport n'est pas une exception à la règle, au contraire. [...] Les personnes victimes de tels propos sont invitées à porter plainte via "Je porte plainte", une procédure en matière de protection de l'intégrité, donnant accès à un processus formel de traitement des plaintes d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence, notamment par un comité indépendant de protection de l'intégrité», écrit-on entre autres dans ce communiqué.

Racisme et hockey mineur

PATRICK DUQUETTE

CHRONIQUE / On parle beaucoup de racisme dans le hockey mineur ces jours-ci en Outaouais. Or, j'ai un ami entraîneur de hockey. Un bénévole, un passionné. La composition de son équipe ressemble aux classes de nos enfants: des Blancs, des Noirs, des Asiatiques, des Autochtones, des francos, des anglos... La diversité, on l'a!, blague mon ami.

L'autre jour, son équipe participe à un tournoi. Le match bat son plein. Soudain, mon ami voit le grand Joseph retraiter vers le banc, l'air tout retourné, des larmes plein les yeux. En arrivant au banc, Joseph se tourne vers son *coach*. «Un joueur de l'autre équipe vient de me traiter de maudit n*», dit-il, sous le choc.

C'est là que je trouve la réaction de mon ami tout à fait exemplaire. Si tous les entraîneurs réagissaient comme lui, je suis certain que les associations de hockey mineur auraient moins l'air de s'enfarger dans leurs lacets de patin chaque fois qu'un «incident» raciste vient écorcher leur organisation.

— As-tu vu le numéro de l'autre joueur, Joseph? Es-tu capable d'identifier qui t'a insulté?. Le grand Joseph bafouille, s'emmêle dans ses mots: je ne suis pas certain, *coach*, c'est arrivé tellement vite...

- C'est pas grave, Joseph. Tu as bien fait de m'en parler. Reprends tes esprits, je vais voir ce que je peux faire.

Mon ami comprend en un clin d'œil que l'incident revêt plus d'importance que la joute de hockey en cours. Une insulte peut faire plus de dommage qu'une mise en échec. Sans attendre, il appelle l'arbitre d'un geste, lui raconte ce qui vient de se passer.

— As-tu relevé le numéro du joueur?, demande l'arbitre.

— On n'est pas certains, répond mon ami. Dans le doute, j'aime mieux ne pas cibler un numéro, de peur d'accuser quelqu'un par erreur...

— D'accord, lui dit l'arbitre. Mais sans numéro de joueur, je ne peux pas décerner de pénalité.

— Je sais, concède mon ami. Mais peux-tu parler à l'entraîneur de l'autre équipe? Lui raconter ce qui vient de se passer? Lui dire d'en parler à ses joueurs? Des insultes racistes, ça n'a pas

sa place. Ni dans un match de hockey, ni ailleurs. Jamais. C'est inacceptable. On ne peut pas tolérer cela.

L'arbitre acquiesce d'un signe de tête. Pendant qu'il patine vers le banc de l'équipe adverse, mon ami entraîneur se penche vers Joseph. «T'en fais pas, mon Joseph. On est tous derrière toi. Je veux que tu le saches.»

Le match s'est poursuivi sans autre incident.

Après la partie, l'entraîneur de l'équipe adverse a traversé la patinoire. Lui aussi voulait savoir le numéro du joueur qui avait proféré l'insulte. Mon ami lui a répondu la même chose qu'à l'arbitre: nous n'en sommes pas certains.

Dans le vestiaire, après le match, toute l'équipe a discuté des événements.

L'entraîneur a fait sentir à Joseph qu'il était derrière lui. Que toute l'équipe était derrière lui. Ils ont partagé leurs expériences. Moi-même a dit mon ami à Joseph, on me traitait de *French Frog* quand je faisais des tournois en Ontario. Quoi qu'on fasse, il y aura toujours des ignorants...

Ce qui me surprend toujours lorsqu'une histoire de racisme éclabousse une équipe ou une association de hockey, c'est à quel point ces organisations semblent démunies pour y faire face. Rendu au niveau Bantam AAA, il me semble qu'on devrait être capable de réagir à ces situations autrement que par un laconique communiqué de presse. Dans le cas de Joseph, on n'a jamais su qui avait proféré l'insulte. Il n'y a pas eu de sanction. Et pourtant, contrairement aux deux jeunes hockeyeurs de l'Intrépide en une du *Droit* de mardi, Joseph n'a pas quitté son équipe.

Pourquoi?

Parce que lorsqu'il a retraité au banc, humilié, sous le choc, Joseph a senti qu'on le prenait au sérieux. Qu'on prenait son parti. Qu'on lui donnait raison. Que les adultes autour de lui faisaient tout pour condamner l'insulte. Joseph a senti qu'il pouvait se confier librement et spontanément à son *coach*. C'est ce qui fait souvent la différence: l'ouverture, l'écoute, la compassion.

Des bas de couleur pour sensibiliser les jeunes aux troubles alimentaires

MYRIAM ARSENAULT

Initiative de journalisme local - Le Quotidien

Mercredi, plus de 40 000 élèves de la province participeront à la quatrième édition du mouvement « À bas les troubles alimentaires », lancée par Anorexie et Boulimie Québec. Cette journée, pour Josée Maltais du comité Enfaim, est plus qu'importante pour ces jeunes, de plus en plus nombreux à vivre avec des troubles alimentaires.

Les jeunes sont invités à porter leurs bas les plus funky et à les partager sur les réseaux sociaux avec le mot-clic #abaslesta et en identifiant @anebquebec, tout en mentionnant pourquoi il est important de parler de troubles alimentaires. Ils peuvent également créer une page de don au anebquebec.com et défier trois amis à faire comme eux.

Le mouvement, auquel participent pour une deuxième année la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) et la Ligue de hockey M18-AAA du Québec, a vu le jour dans l'objectif de motiver la conversation entourant l'intimidation en lien avec le poids ainsi que les trop nombreuses pressions liées à l'image corporelle. Il vise aussi à sensibiliser, éduquer et briser les tabous et mythes liés aux troubles de conduites alimentaires en hausse depuis plusieurs mois.

« Les troubles alimentaires sont la troisième cause d'invalidité des jeunes et l'anorexie est la plus mortelle de toutes les maladies mentales. De là, nous croyons en l'importance d'avoir une journée consacrée à ces troubles de santé mentale qui sont malheureusement encore trop sous-financés, mal compris et causant beaucoup de souffrance aux gens qui en sont atteints », souligne Sophia Zito, présidente du comité de

collecte de fonds d'ANEBC et instigatrice du mouvement #abaslesta, par voie de communiqué.

Le comité Enfaim de Saguenay participera d'ailleurs à cette journée de sensibilisation spécialement dédiée aux adolescents. « Aujourd'hui, on sait très bien qu'à l'âge de 9 ans, il y a 55 % des enfants qui ne sont pas satisfaits de leur poids et de leur image corporelle », rappelle l'intervenante Josée Maltais, lors d'un entretien téléphonique avec *Le Quotidien*.

La pandémie, qui a amené de plus en plus de jeunes à fréquenter les réseaux sociaux, qui ont de ce fait été envahis de vidéos d'entraînement et de régimes de toutes sortes, a exacerbé la problématique parmi cette clientèle, pense Mme Maltais.

Toutes les occasions de faire de la sensibilisation sont bonnes, indique de plus Mme Maltais, qui souligne que ces problématiques sont « très très très présentes » au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Depuis le mois de septembre, le comité Enfaim a reçu plus de 200 demandes d'aide, de personnes de tous âges. Parents, proches, professeurs, infirmières scolaires, travailleuses sociales sont nombreux à faire appel à l'organisme.

Même si le comité Enfaim déploie surtout ses services au niveau des adultes dans le besoin, l'organisme souhaite prochainement élargir sa clientèle. Le comité ira d'ailleurs dans les écoles secondaires, au cours des prochains mois, pour faire de la sensibilisation, en plus de développer, avec les finissants en travail social du Cégep de Jonquière, des ateliers destinés aux jeunes de 12-17 ans.



Pour une compétition technologique surprenante

Les élèves de la Rive-Nord prêts à relever le Défi génie inventif ÉTS en finale régionale

Par Angélique Villeneuve, Journaliste

Technoscience Région métropolitaine, a réuni des élèves des écoles secondaires de la Rive-Nord, lors de la finale régionale du Défi génie inventif ÉTS, pour une compétition technologique surprenante.

Cette année, le défi lancé consiste à concevoir un prototype de lance-balles capable de propulser des balles de tennis sur différentes cibles.

L'événement aura lieu ce samedi 2 avril, de 9 h à 16 h, au Cosmodôme de Laval, au 2150 avenue des Laurentides.

Lors de la finale de la Rive-Nord, ce sont 20 élèves qui relèveront le défi et sauront éblouir avec leur ingéniosité et leurs prouesses techniques. Enseignants·es, élèves et grand public sont invités à venir assister à cette finale du *Défi génie inventif ÉTS*.

Parmi les équipes en compétition, quatre auront la chance de gagner une place pour participer à la finale québécoise du *Défi génie inventif ÉTS* qui se tiendra les vendredi 27 et samedi 28 mai prochain à l'*École de Technologie Supérieure à Montréal (ÉTS)*.

Des partenaires de génie

Le *Défi génie inventif ÉTS* est coordonné par le *Réseau Technoscience*. *Technoscience Région métropolitaine* remercie aussi tous ses partenaires, à savoir, *École de technologie*

supérieure (ÉTS), ArcelorMittal Produits longs Canada, le ministère de l'Économie et de l'Innovation, la Faculté de génie de l'Université de Sherbrooke et aux éditions BLD.

À l'échelle régionale, de nombreux partenaires contribuent également au succès du *Défi génie inventif ÉTS*, tels que Benoit Charrette, Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Ministre de la Lutte contre le racisme et Ministre de la région de Laval, l'*Ordre des Ingénieurs du Québec* ainsi que la Ville de Laval.

Rappelons que *Technoscience Région métropolitaine* est un organisme à but non lucratif dont la mission est de faire la promotion de la science et des technologies, principalement auprès des jeunes.

Le *Réseau Technoscience* et ses organismes régionaux sont présents partout au Québec afin de promouvoir le goût des sciences et des technologies chez les jeunes Québécois de 4 à 20 ans. Leurs programmes et leurs activités encouragent l'émergence d'une relève scientifique tout en soutenant l'enseignement des sciences et des technologies par une approche concrète.

De nouveaux laboratoires en soins infirmiers à Vaudreuil-Dorion

VAUDREUIL-DORION

Le Cégep de Valleyfield a inauguré de nouveaux laboratoires en soins infirmiers au Centre d'études de Vaudreuil-Dorion, et ce, avec la participation de nouveaux partenaires.

Des investissements de plus de 140 000 \$ ont permis de démarrer une nouvelle cohorte d'une vingtaine d'étudiants en soins infirmiers sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges. De plus, sept groupes d'étudiants en santé, représentant près de 150 personnes, suivent actuellement la formation assistance en soins infirmiers du Centre des services scolaires de la Vallée-des-Tisserands à ces mêmes nouveaux laboratoires.

Le Cégep de Valleyfield s'unit avec deux partenaires pour augmenter l'offre en santé dans la région, soit le Centre de services scolaires de la Vallée-des-Tisserands (CSSVT) et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest. La moitié des investissements pour aménager les lieux d'une surface de 2100 pieds carrés, au 2555, rue Dutrisac à Vaudreuil-Dorion, provient du Cégep et l'autre portion du CSSVT.

Le directeur général du Cégep, Marc Rémillard se réjouit de la concrétisation du projet ambitieux. « Notre établissement d'enseignement régional est fier de déployer plusieurs initiatives et de s'ancrer dans notre communauté pour répondre aux besoins des étudiants et du marché de l'emploi. Près de la moitié des étudiants du Cégep de Valleyfield proviennent de Vaudreuil-Soulanges et nous souhaitons multiplier les opportunités pour les jeunes de la région », de souligner M. Rémillard.

Le directeur général a insisté sur l'importance d'offrir un tel programme à proximité du domicile des étudiants afin qu'ils puissent étudier et faire carrière en

santé sur le territoire. « Avec notre programme en soins infirmiers de qualité, nous souhaitons contribuer à préparer la relève nécessaire et qu'elle puisse continuer d'évoluer dans notre région. »

Le Centre de services scolaires de la Vallée-des-Tisserands pourra bénéficier aussi d'un nouveau laboratoire pour ses étudiants du domaine de la santé. Le directeur général, Marc Girard a vanté les efforts communs investis pour bonifier l'offre de formation sur le territoire. « Ce partenariat démontre l'ampleur des besoins de formation dans les programmes de santé en Montérégie-Ouest. Nous sommes fiers d'y contribuer activement dans le but de répondre aux défis de la main-d'œuvre. »

Jeanne-Evelyne Turgeon, directrice générale adjointe au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest, a remercié les partenaires de l'éducation pour leurs investissements. « Cette cohorte additionnelle en soins infirmiers qui aura sa formation directement à Vaudreuil-Dorion prend tout son sens, surtout dans le contexte où plusieurs projets d'envergure verront le jour dont le nouvel hôpital qui ouvrira ses portes en 2026 », a-t-elle évoqué.

« On souhaite d'ailleurs créer des opportunités avec la relève en santé dès l'entrée aux études. À cet effet, nous sommes en train de planifier l'intégration de milieux de stage au sein du futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges, et ce, afin de pouvoir accueillir les futurs infirmiers et infirmières dans notre établissement dès le premier jour de leurs études. », affirme Mme Turgeon. D.B.